

Réf: Dossier N° 157978

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « HIPPO-FISH »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AMBASSADE,  
Lot 15, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/10/2022 reçus par Me Kouamé Koffi Athanase, et enregistrés au CEPICI le 08/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HIPPO-FISH »

Objet : La production et la commercialisation de poisson.

Et pour la réalisation de l'objet social

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AMBASSADE,  
Lot 15, Ilot 00

Dirigeant(s) : M KOUAKOU BEKANTI HIPPOLYTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10472 du 16/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°61898/GTCA/RC/2022 du 16/11/2022

